# CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

## Marseille

• CPEF La Joliette - 2º arr. 63. avenue R. Schuman Tél.: 04 13 31 69 44

 CPEF Belle-de-Mai - 3º arr. 24, rue jobin

Tél.: 04 13 31 65 40

 CPEF St Adrien - 8° arr. 12, rue St Adrien Tél.: 04 13 31 56 01

CPEF Les Flamants - 14° arr. 18, avenue Ansaldi Tél.: 04 13 31 61 14

 CPEF Le Nautile - 13° arr. 29, avenue de Frais vallon Tél.: 04 13 31 57 45

 Hôpital de la conception Maternité - 5º arr.

147, Boulevard Baille

 Hôpital Nord Maternité - 15º arr.

Chemin des Bourrelys Tél.: 04 91 96 46 78

 Mouvement Français pour le Planning Familial - 3º arr.

106, bd National Tél.: 04 91 91 09 39

Tél.: 04 91 38 37 40

**Martiques** CPEF Martiaues

Rue Charles Malville

Tél.: 04 13 31 80 51 Centre Hospitalier

de Martiaues - Maternité 3, boulevard des Rayettes

Tél.: 04 42 43 25 60

Miramas

 CPEF Miramas Place des Balladins 13140

Tél.: 04 13 31 76 00

Port-de-Bouc

 CPEF Port-de-Bouc Rue de la république

13110 Tél.: 04 13 31 80 00 **Port-Saint-Louis** 

 CPEF Port-St-Louis 1. esplanade de la Paix

Tél.: 04 13 31 54 69

Salon-de-Provence CPEF

Salon-de-Provence Immeuble Marc Sangnier 92, bd Frédéric Mistral 13300

Tél.: 04 13 31 66 20

Saint-Martin-de-Crau

CPEF St-Martin-de-Crau

Centre social les Oliviers 2. rue César Bernaudon 13310

Tél.: 04 86 52 03 30

Saint-Rémy-de-**Provence** 

CPEF

St-Rémy-de-Provence 14 A. avenue Gambetta

Tél.: 04 13 31 03 50

Tarascon

 CPEF Tarascon **Boulevard Gustave** Desplaces 13150 Tél.: 04 13 31 95 91

**Vitrolles** 

 CPEF Vitrolles Zac les Pins

Quartier Les Plantiers Rue Paul Valéry 13127 Tél.: 04 13 31 58 29

## Hors Marseille

## **Aix-en-Provence**

CPEF Aix-Sud

1, rue Calmette et Guérin **ZUP** Encagnane 13090

Tél.: 04 13 31 84 13

 Centre hospitalier du Pays d'Aix Maternité Gastine 13400

1. avenue des Tamaris 13100

Tél.: 04 42 33 50 30

## Arles

FSPA

11, rue Romain Rolland

Tél.: 04 13 31 78 63 Centre hospitalier

Joseph Imbert Service de Gynécologie **Quartier Fourchon** 13200

Tél.: 04 90 49 29 34

#### Aubagne

 CPEF Aubaane 10. allée Antide Bover 13400

Tél.: 04 13 31 06 15

 Centre hospitalier d'Aubagne - Maternité 179. avenue des sœurs

Tél.: 04 42 84 70 86

#### Châteaurenard

CPEF Châteaurenard

3. cours Carnot Immeuble Les Halles 13160

Tél.: 04 13 31 75 86

#### La Ciotat

 Centre hospitalier de la Ciotat - Maternité **Boulevard Lamartine** 13600 Tél.: 04 42 08 76 03

#### Gardanne

• CPEF Gardanne

173, rue du Pont de Péton 13120

Tél.: 04 13 31 77 00

### Istres

CPFF Istres

2. chemin de la Combe aux fées, bat. B 13800

Tél.: 04 13 31 92 05

## Marianane

 CPEF Marianane Avenue du stade

13700

Tél.: 04 13 31 78 00



Contraception, IVG N° Vert 0 800 08 11 11

Le Département des Bouches-du-Rhône met en œuvre une politique de prévention pour la santé des femmes : contraception, accès à l'IVG, prévention et traitement des IST, vaccinations, suivi de grossesses, conseil conjugal et familial...

Dans les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) répartis sur tout le département, des professionnels de santé sont à votre écoute pour des consultations médicales, des informations et des conseils personnalisés.

LA SANTÉ DES FEMMES. UNE MISSION PRIORITAIRE DU DÉPARTEMENT.



Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique 4. quai d'Arenc 13002 Marseille



CONTRACEPTION

**CENTRES DE PLANIFICATION ET** 

D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)



# **QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE PLANIFICATION** ET D'EDUCATION FAMILIALE (CPEF) ?

Un espace de santé dédié à la contraception, à la planification et au conseil conjugal.

Au sein des centres de planification CPEF, une équipe pluridisciplinaire : médecins gynécologues, sages-femmes, infirmières, conseillères conjugales... sont à votre écoute pour toutes les questions relatives à la sexualité, les méthodes de contraception, les infections sexuellement transmissibles, la grossesse, l'accouchement et l'interruption volontaire de grossesse (IVG) mais aussi les difficultés familiales et conjugales. Les centres de planification sont des lieux de soin et de prévention ouverts à toutes les femmes et aux mineures sans autorisation de leurs parents. L'anonymat et le secret y sont respectés. Les consultations, les examens et les contraceptifs y sont délivrés gratuitement pour les mineures et les adultes sans couverture sociale.



## **PILULE CONTRACEPTIVE**

- Un comprimé chaque jour à heure régulière.
- Elle est délivrée en pharmacie sur ordonnance de médecin ou de sage-femme.
- Remboursée de 0 à 65 %. Gratuit pour les mineurs sur ordonnance.









- Un patch par semaine à coller soi-même sur la peau 3 semaines par mois.
- Il est délivré en pharmacie sur ordonnance de médecin ou de sage-femme.
- Non remboursé.



Échec si mauvaise utilisatioi



# **ANNEAU VAGINAL**

- Un anneau souple à placer soi-même dans le vaain comme un tampon et à laisser en place pendant 3 semaines sur 4.
- Il est délivré en pharmacie sur ordonnance de médecin ou de sage-femme.
- Non remboursé.

Efficacité 🙂 🙂 😊







# IMPLANT CONTRACEPTIF

- Un bâtonnet cylindrique (long : 4 cm large : 1 mm) inséré en quelques minutes sous la peau du bras,
- Posé et retiré à la demande par un médecin ou une sage femme, sous anesthésie locale, son efficacité dure 3 ans
- Remboursé à 65 %. Gratuit pour les mineurs sur ordonnance.



# **DISPOSITIF INTRA-UTÉRIN** (DIU) OU STÉRILET



- Le DIU, qu'il soit au cuivre ou à la progestérone (DIU hormonal), est placé en quelques minutes dans l'utérus.
- Son efficacité dure en moyenne 5 ans.

 $\bigcirc\bigcirc\bigcirc\bigcirc\bigcirc\bigcirc\bigcirc$ 

- Il est délivré sur ordonnance en pharmacie, posé et retiré à la demande par un médecin ou une sage-femme.
- Remboursé à 65 %. Gratuit pour les mineurs sur ordonnance.







**SEUL** LE PRÉSERVATIF protège du VIH et des infections sexuellement transmissibles.

- En latex ou en polyuréthane, il se déroule sur le pénis en érection avant la pénétration et retient le sperme. Il doit être changé à chaque rapport sexuel.
- Il protège du VIH et des Infections sexuellement transmissibles.
- Sans ordonnance en pharmacie, en grande surface, en distributeurs automatiques...
- Non remboursé.

Efficacité 🙂 😊 🙂 Échec si mauvaise utilisation



**FEMININ** 







- Gaine en nitrile ou en polyuréthane se place dans le vaain.
- Il peut être mis en place plusieurs heures avant le rapport sexuel
- Il doit être changé à chaque rapport sexuel.
- Il protège du VIH et des Infections sexuellement transmissibles.
- Non remboursé, il s'achète essentiellement sans ordonnance en pharmacie.





**PRÉSERVATIF** 



# **AUTRES MÉTHODES**

## DIAPHRAGME ET CAPE CERVICALE

Le diaphragme est une coupelle et la cape est un dôme très fin, tous deux en silicone. On les place soi-même dans le vagin, associés à un spermicide. Ils sont réutilisables et délivrés en pharmacie sur ordonnance de médecin ou de sage-femme.

Efficacité (2)(x)



## **SPERMICIDES**

- Les spermicides se présentent sous forme de gel et d'ovule qui se placent dans le vaain auelaues minutes avant chaque rapport et détruisent les spermatozoïdes.
- Sans ordonnance en pharmacie.
- Non remboursés.

Efficacité (\*)



## **MÉTHODES DITES «NATURELLES»**

Retrait ou abstinence périodique (méthodes Ogino, Billings et méthode des températures). Contraignantes et peu fiables, elles permettent surtout d'espacer les naissances et nécessitent un apprentissage.

Efficacité (\*\*)





# CONTRACEPTION d'URGENCE

## EN CAS D'OUBLI OU DE MAUVAISE UTILISATION **DE CONTRACEPTIFS**

Penser à prendre une contraception d'urgence le plus rapidement possible (maximum 5 jours après le rapport non protégé), à n'importe quelle période du cycle. Il en existe 2 sortes :

Description Contraception hormonale ("pilule du lendemain"):

accessible sans ordonnance en pharmacie et gratuite pour les mineures. Elle peut être utilisée plusieurs fois par cycle, sans risque mais elle est moins efficace qu'une contraception régulière.

Dispositif intra utérin (stérilet): à faire placer par un médecin ou une sage-femme.